

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 01108

Numéro SIREN : 810 733 824

Nom ou dénomination : FINOVAM GESTION

Ce dépôt a été enregistré le 22/03/2018 sous le numéro de dépôt 5524

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE**

445 boulevard Gambetta  
CS 60455  
59338 Tourcoing Cedex

FINOVAM GESTION SAS  
parc S de Haute Borne Park Plaza II 11 avenue  
de l'Harmonie  
59650 Villeneuve D Ascq

**RECEPISSE DE DEPOT D'ACTES**

Dénomination : FINOVAM GESTION

Numéro RCS : 810 733 824

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Numéro Gestion : 2015B01108

Adresse : parc Scientifique de la Haute Borne Park Plaza II 11 avenue de l'Harmonie  
59650 Villeneuve D Ascq

Numéro du Dépôt : 2018R005524 (2018 8282)    Date du dépôt : 22/03/2018

---

1 - Type d'acte : Procès-verbal du conseil de surveillance

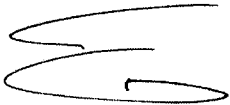
Date de l'acte : 04/10/2017

1 - Décision : Nomination(s) de membre(s) du directoire

---

Délivré à Lille Métropole le 23 mars 2018

Le Greffier,



22 MARS 2018

20820 SSU

# FINOVAM GESTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 350.000,00 €  
Siège Social : Parc Scientifique de la Haute Borne  
Park Plaza II  
11 avenue de l'Harmonie  
59650 VILLENEUVE D'ASCQ  
810.733.824 RCS LILLE METROPOLE

\* \*

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 04 OCTOBRE 2017

\* \*

**L'AN DEUX MILLE DIX SEPT,  
LE QUATRE OCTOBRE, A SEIZE HEURES TRENTE,**

Les membres du Conseil de Surveillance de la société FINOVAM GESTION se sont réunis au siège social, sur convocation de son Président faite conformément aux statuts et sur report de la réunion initialement convoquée au 20 Septembre 2017.

Sont présents et ont élargé le registre de présence en entrant en séance :

- Monsieur Jean-Louis GUERIN, représentant permanent de la société FINORPA FINANCEMENT, Président,
- Monsieur Thierry DUJARDIN, représentant permanent de la société GROUPE IRD SA.

Participant par conférence téléphonique (article 17.4.1.3 (d) des statuts) :

- Monsieur Philippe PRUVOT, représentant permanent de la société PICARDIE INVESTISSEMENT.

Il est ainsi constaté que la totalité des membres du Conseil de Surveillance participe à la présente réunion et qu'en application de l'article 17.4.1.3 (d) des statuts, le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Assistent également à la réunion :

- Monsieur François René LETOURNEUR, Président du Directoire,
- Madame Hélène CANNARD, Membre du Directoire,
- Monsieur Alexandre KORESSIOS, Membre du Directoire,
- Monsieur Thomas BEXANT.

La société KPMG SA, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, dûment convoquée, n'est pas représentée.

Monsieur Jean-Louis GUERIN, représentant permanent de la société FINORPA FINANCEMENT, préside la séance en sa qualité de Président du Conseil de Surveillance.

Monsieur le Président demande au Conseil de bien vouloir autoriser la présence à la réunion de Monsieur Olivier SALLEZ, Directeur Administratif et Financier FINORPA, et de Monsieur Samuel KOROSEC, Juriste GROUPE IRD SA, ce que l'ensemble des membres accepte ; Ce dernier remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- LA SUITE OMISE COMME INUTILE JUSQUE -----  
- Nomination d'un nouveau membre du Directoire,  
----- LA SUITE OMISE COMME INUTILE JUSQUE -----  
- Pouvoirs aux fins de formalités.  
----- LA SUITE OMISE COMME INUTILE JUSQUE -----

**Nomination d'un nouveau membre du Directoire - Fixation de sa rémunération au titre du mandat de membre du Directoire**

Monsieur le Président du Conseil de Surveillance donne la parole à Monsieur François René LETOURNEUR, Président du Directoire ; Lequel déclare qu'il est proposé au Conseil, conformément au programme d'activité, de procéder à la nomination d'un nouveau membre du Directoire en remplacement de Monsieur Riadh SHAIK, démissionnaire et que le candidat correspond aux besoins de l'équipe tant au titre de sa spécialisation agro qu'à la nécessité de couvrir les territoires de Picardie et de Champagne en collaboration avec Monsieur KORESSIOS.

Monsieur le Président du Conseil de Surveillance donne alors la parole à Monsieur Thomas BEXANT, candidat ; Lequel se présente.

----- LA SUITE OMISE COMME INUTILE JUSQUE -----

Après en avoir délibéré, le Conseil de Surveillance décide, à l'unanimité et conformément à l'article 17.2.1.1. des statuts, de nommer, à effet de ce jour, **Monsieur Thomas BEXANT**, de nationalité française, né le 23 Janvier 1979 à AMIENS (80), demeurant à SAVEUSE (80470), 34 rue Paul Cornet, en qualité de nouveau membre du Directoire en remplacement de Monsieur Riadh SHAIK, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur soit jusqu'à l'issue de la Décision Collective des Associés statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2019.

Monsieur Thomas BEXANT déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et qu'il n'exerce aucune fonction et n'est frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions.

----- LA SUITE OMISE COMME INUTILE JUSQUE -----

116

**Pouvoirs aux fins de formalités**

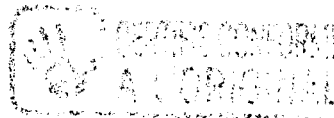
Le Conseil de Surveillance délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes, en vue d'accomplir toutes formalités légales.

----- LA SUITE OMISE COMME INUTILE JUSQUE -----

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée à 18 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture a été signé par le Président du Conseil de Surveillance et un autre membre.

**Le Président**  
**Pour la société FINORPA FINANCEMENT**  
**Jean-Louis GUERIN**



**Un autre membre**